



TABLEAU DES GARANTIES

Les modalités de remboursement des prestations décrites dans le tableau ci-dessous sont précisées dans votre Notice d'Information ou Règlement Mutualiste, notamment en ce qui concerne le contrat dit solidaire et responsable, les limites des garanties et les justificatifs à produire.

PRESTATIONS	SECURITE SOCIALE	MUTUELLE	TOTAL
HOSPITALISATION			
Forfait journalier (hospitalisation, chirurgie, maternité)	0%	20€ par jour	20€ par jour
Forfait journalier (hospitalisation en psychiatrie)	0%	15€ par jour	15€ par jour
Honoraires (DPTM et hors DPTM)	80%	20%	100%
Participation transitoire soins >= 120€ ou coefficient >= 60	0%	forfait 24€	forfait 24€
Chambre particulière hors ambulatoire	0%	50€/jour (max 45 j/an)	50€/jour (max 45 j/an)
Chambre particulière ambulatoire	0%	17,50€ par jour	17,50€ par jour
Transport sanitaire urgent	100%	0%	100%
Transport sanitaire programmé	55%	45%	100%
Accompagnement d'un enfant de moins 14 ans	0%	20€ par jour	20€ par jour
SOINS COURANTS			
Honoraires médicaux (consultations / visites généralistes & spécialistes DPTM et hors DPTM, actes techniques médicaux, actes d'imageries)	70%	30%	100%
Honoraires paramédicaux (kinésithérapeutes, orthophonistes, orthoptistes, podologues)	70%	30%	100%
Analyses et examens de laboratoires	60% ou 70%	40% ou 30%	100%
Soins à l'étranger	60% ou 70%	40% ou 30%	100%
Médicaments à service médical rendu majeur ou important	65%	70 € /œil / an	70 € /œil / an
Médicaments à service médical rendu modéré	30%	70%	100%
Médicaments à service médical rendu faible	15%	0%	15%
Petit appareillage	60%	240%	300%
Grand appareillage	100%	200%	300%
DENTAIRE			
Soins dentaires	60%	40%	100%
Soins et prothèses 100% santé	60%	Plafond de vente du 100% santé	100%
Soins et prothèses tarifs maîtrisés sauf inlay core	60%	335%	395%
Inlay-core (ICO) tarif maîtrisé	60%	85%	145%
Inlay-core (ICO) tarif libre	60%	85%	145%
Prothèses dentaires (couronne, app.dentaire)	60%	335%	395%
Orthodontie	60 ou 100%	240%	300 % ou 340 %
Implant dentaire	0%	forfait de 400€ / an	forfait de 400€ / an
Plaque de surélevation (gouttière)	0%	forfait de 50€ / an	forfait de 50€ / an
AIDES AUDITIVES (renouvellement de l'aide auditive après une période minimale de 4 ans)			
Equipements 100 % santé			
Prothèses auditives 100% santé (moins de 21 ans)		1400€ / oreille	
Prothèses auditives 100% santé		950€ / oreille	
Equipements à tarifs libres			
Prothèses auditives (prix libres hors 100% santé, moins de 21 ans)		1400€ / oreille	
Prothèses auditives (prix libres hors 100% santé)		1300€ / oreille	
Piles	60%	40%	100%
PREVENTION			
Aide à l'arrêt du tabac (Patch, hypnose....)		enveloppe annuelle de 50€ (sur présentation de justificatif)	
Actes de prévention de l'arrêté du 8 juin 2006 (dont dépistage troubles auditifs pour les plus de 50 ans et densitométrie)	de 60 % à 70 %	de 40 % à 30 %	100%
Contraceptifs (pilule, stérilet, préservatifs) non remboursés par le RO		frais réels dans la limite d'une enveloppe annuelle de 50€	
Consultation nutritionniste, diététicien		frais réels dans la limite d'une enveloppe annuelle de 50€	
Densitométrie osseuse <u>sans</u> remboursement de la Sécurité Sociale	0%	39,96 €/an	39,96 €/an

Mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du code de la mutualité

Inscrite au répertoire SIREN 444 270 730

Siège : Rue Jean-Marie HUCHET 35000 Rennes

Email : mutuelle.keolisrennes@orange.fr





TABLEAU DES GARANTIES

Les modalités de remboursement des prestations décrites dans le tableau ci-dessous sont précisées dans votre Notice d'Information ou Règlement Mutualiste, notamment en ce qui concerne le contrat dit solidaire et responsable, les limites des garanties et les justificatifs à produire.

PRESTATIONS	SECURITE SOCIALE	MUTUELLE	TOTAL			
OPTIQUE						
<p style="text-align: center;">Équipement complet (1 monture + 2 verres) À partir de 16 ans : 1 équipement tous les 2 ans Moins de 16 ans : tous les 2 ans, sauf en cas de changement de vue significatif, permettant alors un renouvellement une fois par an sur prescription médicale</p>						
Equipements 100% santé						
Monture seule	60%	Plafond de vente du 100% santé	100%			
Verres	60%	Plafond de vente du 100% santé	100%			
Appairage	60%	100%	100%			
Equipements à tarifs libres						
Monture seule	60%	100 €	100 €			
2 verres simples	60%	176 €	176 €			
2 verres complexes	60%	432 €	432 €			
2 verres très complexes	60%	540 €	540 €			
1 verre simple et 1 verre complexe	60%	304 €	304 €			
1 verre simple et 1 verre très complexe	60%	358 €	358 €			
1 verre complexe et 1 verre très complexe	60%	486 €	486 €			
Lentilles	60%	40%	100%			
Lentilles non remboursées	0%	70 € /œil / an	70 € /œil / an			
CONSULTATIONS PSYCHOLOGIQUES						
Mon soutien psy 12 séances remboursées à 100 % par l'Assurance Maladie et la complémentaires santé	60%	40%	100%			
Psychologue "hors parcours mon soutien psy"	4 consultations par an, remboursées jusqu'à 60€ par séance, (Sur présentation des factures),					
MEDECINES COMPLEMENTAIRES						
Ostéopathie - Chiropractie Acupuncture - Etiopathie Mésothérapie - Pédicure Somatopathie - Naturopathe	Frais réels dans la limite d'une enveloppe annuelle globale de 200€					
Forfait Homéopathie (Médicaments)	50€ / an / adhérent (sur présentation d'une facture)					
Forfait Hypnose	100€ (sur présentation de facture) d'un praticien référencé ADELI ou ARS					
CURE THERMALE AVEC REMBOURSEMENT						
Actes médicaux, surveillance	70%	30%	100%			
Forfait thermal, transport VSL, ambulance	65%	35%	100%			
Forfait 150€	Sur Présentation factures frais liés à la cure après validation CPAM					
AIDE A LA PERSONNE SUITE A HOSPITALISATION						
Prise en charge de 10 heures d'aide à domicile par an après hospitalisation, à hauteur de 35 € maximum par heure, auprès du prestataire de votre choix. (sur présentation d'une facture)						
ŒUVRES SOCIALES						
Aides exceptionnelles – sur accord de la Commission des Œuvres Sociales. Dossier à adresser à la Mutuelle (à l'attention du Président).						
PRIME NAISSANCE						
115 € / enfant sur présentation du certificat de naissance						
Mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du code de la mutualité						
Inscrite au répertoire SIREN 444 270 730						
Siège : Rue Jean-Marie HUCHET 35000 Rennes						
Email : mutuelle_keolisrennes@orange.fr						

